

Mémoire pour la consultation prébudgétaire

Août 2020

Table des matières

Introduction.....	1
Un bref aperçu des sources d'insécurité à Montréal.....	2
Recommandations.....	5
Définancer le service de police.....	5
Investir dans les services communautés.....	8
Partage de données et engagements à long terme...	10

Introduction

Ce mémoire a été rédigée par la collaboration de jeunes montréalais qui veulent voir la ville de Montréal investir dans les services communautaires qui priorisent la sécurité de tous.

La première partie décrit les sources d'insécurité à Montréal. Par la suite, le document recommande le définancement des services de police et d'investir dans les services communautaires.

Un bref aperçu des sources d'insécurité à Montréal

Le taux de chômage des personnes noires résidant à Montréal est le double (12,9%) de celui de ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible (6,3%).

Au Québec, les étudiants d'origines caribéennes sont trois fois plus susceptibles d'être identifiés comme des étudiants avec handicaps, inadaptations ou difficultés d'apprentissage. Cela résulte avec leur placement dans des classes séparées pour «étudiants à risque».

La jeunesse noire de Montréal dénonce être fréquemment traitée comme des membres de “gangs” par leurs professeurs, qui basent cette perception sur la couleur de leur peau.

Une école sur deux au Québec se retrouve dans des conditions inadéquates. Les écoles de Montréal sont les plus affectées par le manque de fonds nécessaires à la rénovation et à l'expansion des infrastructures qui s'effritent. Il a également été démontré que le manque de capitaux propres pour l'environnement à Montréal affecte de façon disproportionnée les personnes racisées, qui sont les plus susceptibles de souffrir d'effets néfastes sur la santé découlant d'un niveau de bruits environnementaux plus élevé, un accès à la végétation moindre ainsi que de plus petits logements dans leurs communautés, où la densité d'habitations est supérieure.

Plus de la moitié de la population itinérante du Québec vit à Montréal. Même si les personnes d'origine autochtone ne représentent que 0,6% des habitants de la métropole, elles englobent 12% de la population de sans-abris montréalaise. De 1994 à 2010, près de 65 000 contraventions ont été données à des personnes sans domicile fixe de Montréal — parfois seulement pour des infractions mineures — ce qui les met plus à risque de se faire harceler par les policiers.

Le budget de fonctionnement du SPVM est de 665,3 millions de dollars; il a augmenté de 17,5 millions de dollars depuis l'année dernière et de 33% au courant des dix dernières années. C'est presque le double des moyens attribués à la brigade des sapeurs-pompiers ainsi que près de cinq fois ceux alloués aux logements sociaux et ce, malgré la baisse du taux de criminalité.

Le nombre de policiers par habitant à Montréal (223 policiers par 100 000 habitants) est considérablement plus élevé que la moyenne nationale (188 policiers par 100 000 habitants). Ces données indiquent que la métropole souffre d'une autorité policière excessive. De fait, le SPVM surveille 1500 événements publics chaque année, mais, dans 97% des cas, aucune arrestation n'a lieu.

Un bref aperçu des sources d'insécurité à Montréal

Le nombre de vérifications ponctuelles dans les rues de Montréal a augmenté de 19 000 vérifications annuelles à 45 000 en quatre ans, ce qui indique une hausse des interventions policières dans la ville.

Les interventions policières au Canada ont été organisées dans le but de restreindre les droits de mobilité des indigènes et des personnes noires, une réalité qui n'a jamais été abordée tant pratiquement que juridiquement.

Seulement 18 des 461 cas de violence policière fatale qui se sont déroulés entre 2000 et 2017 ont été reportés et ont mené à des charges criminelles contre les autorités. Deux de ces 18 cas ont évolué en condamnations avec certains autres cas encore en attente de procès. Il est à noter que même si l'on ajuste les statistiques pour contrôler la croissance démographique des 17 années pendant lesquelles l'étude a été menée, le nombre de victimes mortes de violence perpétrée par les agents du SPVM augmente de façon stable.

70% des victimes de tueries policières au Canada souffrent de maladies mentales et d'abus de substances. À Montréal, le temps d'attente pour des services psychiatriques peut s'étendre sur plus d'un an et ceux-ci demeurent inaccessibles financièrement pour une grande partie des personnes affectées. De 2000 à 2017, le SPVM a tué 32 individus, la majorité souffrant de problèmes de santé mentale.

Des preuves concrètes démontrent que le SPVM est **six fois** plus susceptible de viser les autochtones et **quatre fois** plus susceptible de viser les personnes noires en comparaison avec les personnes blanches. Des études ont également révélé que les femmes autochtones sont **onze fois** plus assujetties au contrôle policier comparé aux femmes blanches.

Une formation de sensibilisation pour le SPVM a été introduite en 2015 afin d'améliorer la gestion des dossiers sur les disparitions et les meurtres des femmes autochtones au Canada. Développée par le Réseau de la Communauté autochtone à Montréal, cette formation avait pour objectif d'éduquer les agents du SPVM sur les problèmes auxquels les Autochtones font face quotidiennement. Toutefois, plusieurs agents ont été signalés comme absents lors des sessions de formation et plusieurs autres ont complètement ridiculisé celles-ci. En fin de compte, la formation fut abandonnée et remplacée par un atelier animé par des experts ayant «de l'expérience en formation policière.» Cet atelier fut créé sans avoir consulté le Réseau de la Communauté autochtone à Montréal.

Un bref aperçu des sources d'insécurité à Montréal

Bien que Montréal fut déclarée “Ville sanctuaire” pour les migrants sans papier, le SPVM a le niveau de communication le plus élevé avec *l'Agence des services frontalier du Canada (ASFC)*, où 80% des appels reçus ont pour objectif de vérifier le statut d'immigration de quelqu'un. Le SPVM est une grande source d'insécurité pour les populations immigrantes sans papier, dont 71% restreignent intentionnellement leurs mouvements par crainte de la police.

Entre avril 2016 et août 2018, le Commissaire à la déontologie policière n'a reçu aucune lettre de la part du SPVM détaillant une violation éthique étant survenue, une démarque requise par la *Loi sur la Police*. Pourtant, 90 plaintes de citoyens autochtones contre la mauvaise conduite des policiers avaient été reçues par le SPVM pendant cette période.

Ce qui n'est pas pris mesuré et évalué n'attire pas l'attention; il est donc très important de commencer à collecter de façon quantitative les données se rapportant à la race et à l'ethnicité. L'obtention de données fiables mettrait en lumière les inégalités présentes au sein du cadre social montréalais. Acquérir de l'information à un niveau individuel permettrait également de dépeindre de façon plus précise les problèmes existants et de concevoir des interventions et des politiques plus ciblées et appropriées.

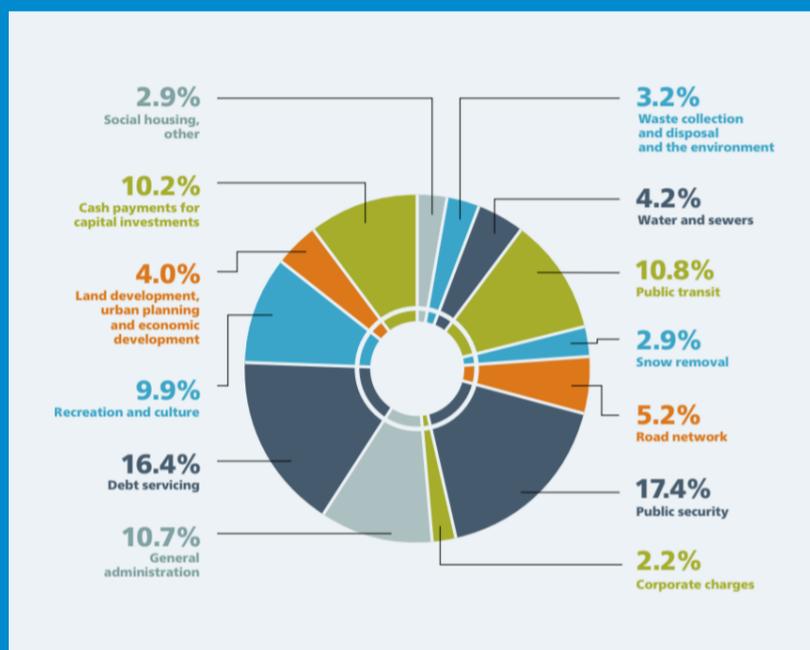
Selon une étude récente, « Les personnes de couleurs et les communautés immigrantes sont disproportionnellement affectées par le COVID-19», l'accès aux données raciales est crucial, car celles-ci nécessaires dans toutes les sphères de la vie publique. Notamment, l'inaccessibilité à de telles données a eu pour conséquence de retarder la réponse des officiers publics face à la crise de santé entourant le COVID-19, puisque les communautés immigrantes, celles avec peu de revenus ainsi que celles discriminées racialement ont été les plus touchées à Montréal. Des données raciales auraient pu aider à repérer les foyers d'infection plus rapidement et auraient également permis la mise en place d'interventions et de réponses politiques ciblées. De ce fait, plusieurs experts locaux et groupes communautaires comme *Le centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR)* ont encouragé ce type de collecte de données.

Le rapport final de 2018 par MTLSansProfilage au poste du Quartier Saint-Michel (Poste 30) suggérait de réduire les fonds personnels et le budget alloué à la police de 20%. Ces fonds seraient transférés aux programmes de la communauté pour les jeunes et les familles du quartier.

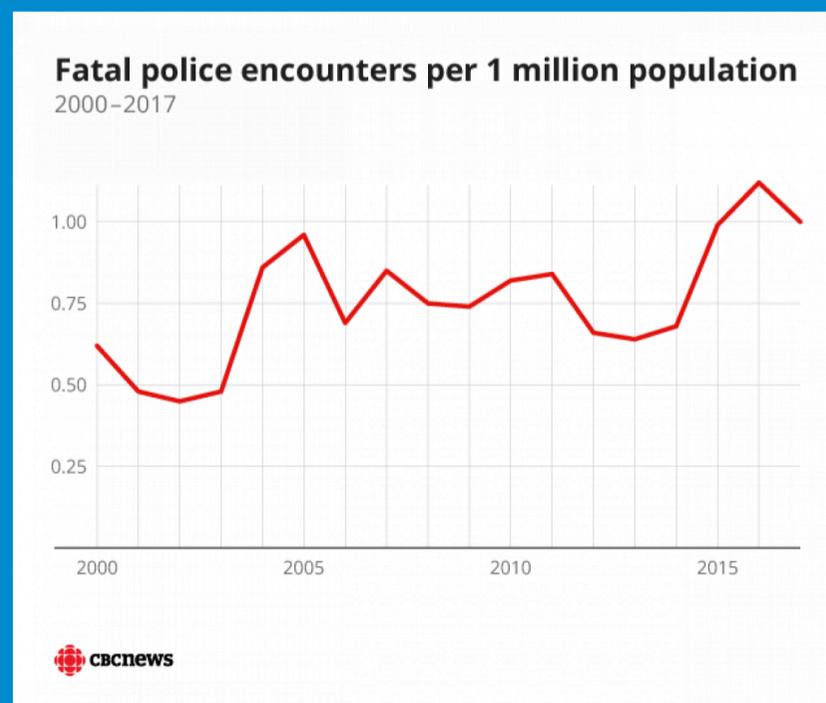
Recommandations

1. Redistribuer les fonds de la police

En avril 2020, le président du Comité exécutif de Montréal a estimé une perte de près de 300 millions de dollars due à la pandémie de la COVID-19. Ces dernières années ont également été marquées par l'augmentation du budget du SPVM malgré une hausse du nombre de meurtres commis par des policiers. En considérant ces faits, nous vous recommandons fortement de réviser la distribution des fonds du SPVM et de réinvestir dans les services sociaux touchant les sans-abris, la toxicomanie et la santé mentale — des services ayant été négligés pendant trop longtemps.



La réparation du budget de Montréal : 2,9% pour les logements sociaux et autre, 3,2% pour la collection et le traitement des déchets ainsi que l'environnement, 4,2% pour l'eau et les égouts, 10,8% pour les transports en commun, 2,9% pour le déneigement, 5,2% pour le réseau routier, 17,4% pour la sécurité publique, 2,2% pour les frais des entreprises, 10,7% pour l'administration générale, 16,4% pour les services de dettes, 9,9% pour la récréation et la culture, 4,0% pour le développement des terres, l'organisation urbaine et le développement économique ainsi que 10,2% pour les paiements contant. [Source](#)



Rencontres mortelles avec la police par 1 million d'habitants

Source: CBC News

Recommandations

1. Redistribuer les fonds de la police

Nous recommandons:

1. En accord avec les estimations de pertes de revenu en lien avec la COVID-19, une réduction du prochain budget du SPVM (2021) d'au moins 300 millions et la continuation d'une réduction annuelle du budget opérationnel du SPVM dans pour les prochaines années. Ceci doit être fait en:
 - 1.1 S'assurant que Montréal respecte sa promesse de ville sanctuaire et en mettant fin à la collaboration entre la CBSA et le SPVM pour vérifier le statut d'immigration de la population.
 - 1.2 Éliminant la pratique des interpellations policières, une pratique affectant disproportionnellement les personnes autochtones, noires, et arabes.
 - 1.3 Plaçant un moratoire sur l'embauche d'autres policiers et sur l'achat de nouveaux équipements, incluant les caméras corporelles. En effet, la diminution du nombre de policiers du SPVM jusqu'à un niveau comparable à la moyenne nationale réduirait le budget annuel de la ville de presque 75 millions de dollars.
 - 1.4 Ne pas réengager les policiers qui ont été jugés coupables de non-respect du Code déontologie des policiers du Québec par une enquête interne, la Commission à la déontologie policière ou la CDPDJ.
 - 1.5 Ordonnant au SPVM d'être responsable pour les erreurs de mauvaise gestion.
 - 1.6 Cessant d'envoyer le SPVM lors d'appels de résolution de conflits, de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. Dans ces cas, la présence de la police a tendance à aggraver la situation pour les personnes noires et autochtones, ce qui mène souvent à des cas de brutalité policière et de meurtre de citoyens.
 - 1.7 Éliminant les fonds pour la militarisation du SPVM. Dans les dernières années, nous avons remarqué une militarisation accrue du SPVM, ce qui constitue une tendance inquiétante. Aussi récemment qu'en novembre 2019, les forces de police ont demandé l'achat d'armes de niveau militaire pour compléter leur arsenal et leur équipement anti-émeute déjà importants. La militarisation du SPVM constitue une grande menace pour les Montréalais, mais surtout pour ceux ayant des problèmes de santé mentale, ainsi que pour les Autochtones et les Noirs, qui sont touchés de façon disproportionnée par la violence policière.

Recommandations

1. Redistribuer les fonds de la police

1.8. Enlevant les agents du SPVM des écoles de Montréal, comme exemplifié par la Commission d'écoles publiques de Toronto.

1.8.1. La présence accrue de la police, qui comprend des agents de la paix de la ville et des agents de ressources scolaires, ne protège pas les élèves. En réalité, les initiatives telles que le placement de policiers dans les écoles exposent les enfants autochtones, noirs et autres enfants racisés à un plus grand risque de criminalisation et d'incarcération.

1.8.2. L'utilisation des policiers comme outil pédagogique en classe pour effrayer les jeunes «à risque» est une méthode extrêmement populaire, malgré le fait qu'il n'existe aucune preuve qu'elle soit efficace pour changer le comportement des élèves à long terme.

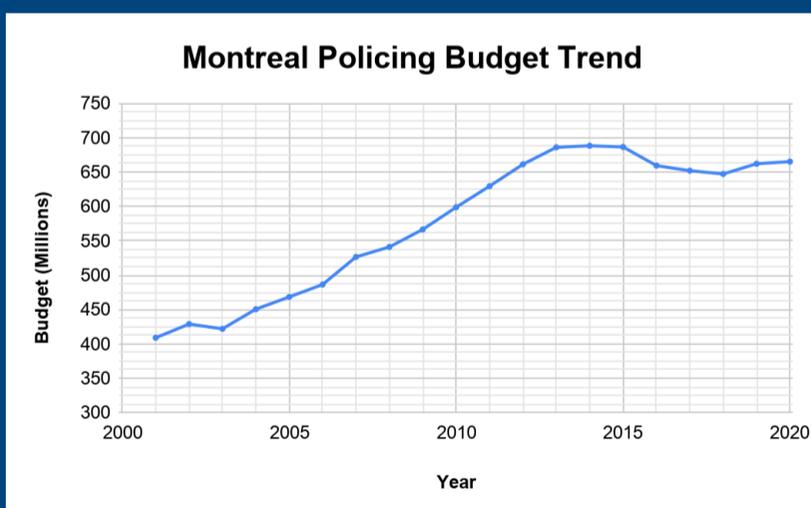
2. En 2010, plus de la moitié des policiers de Montréal ont manifesté avec leur syndicat pour s'opposer à une réduction budgétaire de 35 millions de dollars. Le chef de la police de l'époque a menacé de vendre des services de police à des sociétés afin de lever des fonds supplémentaires. Compte tenu de cette menace, la ville doit interdire au SPVM de privatiser ses services face aux demandes de désinvestissements proposées.

Recommandations

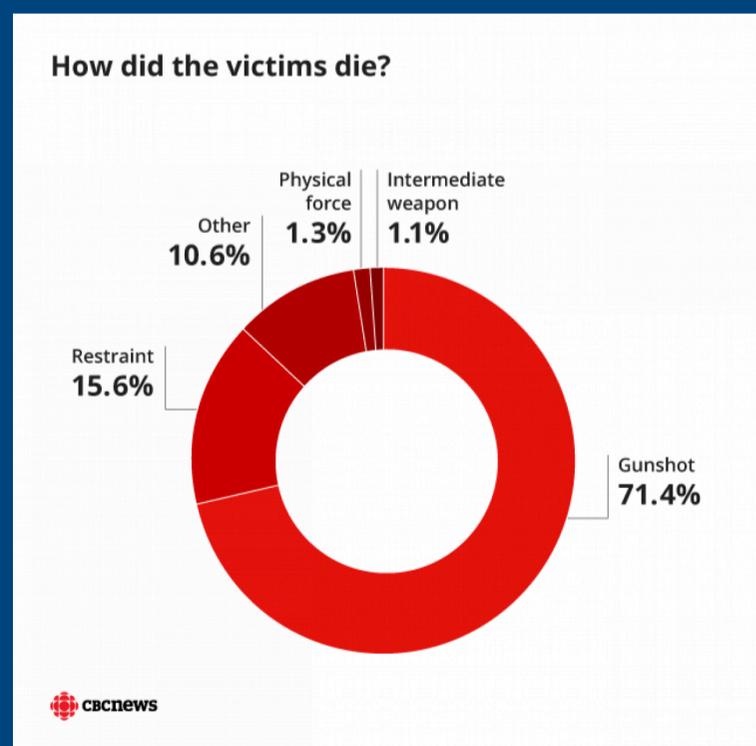
2. Réinvestir dans les communautés montréalaises

D'après un [rapport de Radio-Canada](#) datant de 2018, 70 % des victimes de brutalité policière «souffraient de troubles mentaux ou de toxicomanie.» Entre 2010 et 2017 à Montréal, 10 meurtres de la police sur 19 se sont produits à la suite d'appels à l'aide des victimes concernées par leur propre état mental. Au lieu de compter sur le SPVM lors de ces situations, il serait préférable de faire appel à des experts de la santé pouvant assurer des services adéquats. Ceux-ci sont considérablement mieux équipés pour ce genre de situations et arrivent à calmer les crises de santé mentale.

Afin de protéger les communautés qui subissent des discriminations raciales par la police recourant souvent à la violence, la ville doit réduire le budget pour le SPVM et réinvestir dans l'élimination de la pauvreté et des inégalités dans notre communauté. Nous invitons fortement la ville de Montréal à réinvestir dans des alternatives plus justes et sécuritaires que la police pour de tels cas. Il serait préférable d'investir dans, par exemple, l'augmentation de services pour la santé mentale, les services pour la réduction des crimes, les initiatives de logement, les programmes culturels et artistiques ainsi que les autres initiatives à la santé et à la sécurité menées par les communautés.



Source: [Budgets de la Ville de Montréal](#)



source: CBC News

Recommandations

2. Réinvestir dans les communautés montréalaises

Nous recommandons :

1. Que la réduction budgétaire mentionnée plus haut soit réinvestie dans la création et le développement d'un «Programme de soins communautaires» qui:
 - 1.1. Opère sous la « Commission de la Sécurité publique » mais séparé du SPVM et de la SIM (Sécurité incendie de Montréal) et qui sera opérationnel 24/7.
 - 1.2. Comportera des professionnels **communautaires** de la santé et de la santé mentale spécialisés dans le désamorçage de situations, l'assistance en cas de crise et la mise à disposition de services sociaux.
 - 1.3. Se consacrera à :
 - 1.3.1. Répondre aux vérifications d'état de bien-être, aux situations de désorientation et de crises de la santé mentale.
 - 1.3.2. Aider ceux et celles souffrant d'intoxication et de toxicomanie.
 - 1.3.3. Assister la population sans-abris de Montréal et assurer leur accès aux services sociaux tels l'habitation, les soins de santé et une sécurité globale.
 - 1.3.4. Résoudre les conflits.
2. Que la ville priorise le développement d'initiatives pour la santé et la sécurité menées par la communauté avant de futurs investissements dans la SPVM et ce:
 - 2.1. En redirigeant les fonds vers des organisations communautaires menées par les autochtones, les personnes noires ainsi que les personnes de couleur.
 - 2.2. En augmentant les fonds pour les habitations abordables et sociales.
 - 2.3. En augmentant les fonds pour les programmes de santé mentale.
 - 2.4. En augmentant les fonds dirigés vers la nourriture afin de s'attaquer aux inquiétudes alimentaires et à la pauvreté.
 - 2.5. En investissant afin de rendre les transports en commun gratuits.
 - 2.6. Et en augmentant les dépenses et la capacité des services sociaux dans les écoles montréalaises en remplaçant les policiers sur place par des psychologues. Toute tentative de mettre des travailleurs sociaux aux endroits précédemment occupés par des officiers est déconseillée puisque les autochtones ainsi que la jeunesse noire sont surreprésentés dans le système de famille d'accueil pour les enfants.

Recommandations

3. Partage de données et engagements à long terme

Afin de démanteler les héritages coloniaux de notre système de justice, une approche active, progressive et à long terme est nécessaire. Bien que les stratégies demandées soient cruciales pour lutter systématiquement contre la violence policière à laquelle les personnes racisées font face régulièrement, la ville doit également s'engager à un plan d'action à long-terme pour assurer le désinvestissement continu du SPVM et le réinvestissement de nos services sociaux. Le manque de transparence concernant les données liées à la race empêche la ville de lutter efficacement contre le racisme systémique à Montréal. Afin de tenir les conseillers et la mairesse responsables, des examens annuels et une évaluation de l'avancement de ces demandes sont nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des personnes racisées à Montréal. Cela nécessite le cumul des données liées à la race et des données relatives à l'emplacement pour garder une trace de l'endroit où l'activité policière a lieu et qui est surveillé. Cela accroîtra la responsabilité dans les opérations gouvernementales et empêchera davantage la présence policière excessive dans les communautés racisées.

Ce n'est que par l'engagement de la ville de Montréal à éliminer la pauvreté et les inégalités dans la vie sociale, politique et économique de notre société que nous pourrons assurément «protéger la vie et les biens des citoyens et de maintenir la paix et la sécurité publique».